

Prévention Sécurité

REF : DPS2014005

Signataire : LC

Séance du Conseil Municipal du 27/11/2014

RAPPORTEUR : Jean-François MONINO

OBJET : Signature de la Convention d'attribution de subvention avec l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE) pour la réalisation de projets financés dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) 2014, pour le GPSD.

EXPOSE :

La municipalité s'est inscrite depuis 1998 dans une démarche partenariale de coproduction de prévention de la délinquance et de sécurité via la signature d'un contrat local de sécurité (CLS).

L'article 5 de la Loi du 5 mars 2007 a prévu la création d'un Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), géré par l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE), permettant de pourvoir au financement d'actions concourant à la prévention de la délinquance et la sécurité.

La Circulaire du Préfet, Secrétaire général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance du 28 janvier 2014 a précisé les orientations du Fonds pour l'année 2014.

L'appel à projet pour les communes du département a été notifié par la Préfecture de Seine-Saint-Denis pour l'année 2014.

Pour ce qui concerne l'appel à projets 2014, la municipalité a déposé un dossier qui a été retenu relatif au Groupe de Prévention et du suivi de la Délinquance.

Le montant de la subvention obtenue s'élève à 7 800 euros.

Au 1^{er} janvier 2015, la ville reversera la somme éventuellement non dépensée au prorata des actions non menées ou non totalement menées.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 NOVEMBRE 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 27 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 novembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, MM. KARMAN Jean-Jacques, DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI MOHAMED Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, ALVES Presilya, MM. BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme VALLY Sophie	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. TLILI Mohamed Fathi
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme REDOUANE Wassila	Représentée par :	M. CHIBAH Salah
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. BENKHELOUF Boualem
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

ABSENTS: MM. PLEE Eric, AIT BOUALI Omar

Mme GRARE Laurence représentée par M. DAGUET Anthony à partir de la question n° 330
M. HAFIDI Abderrahim représenté par M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°330
Mme ALVES Presilya partie à la question n°332

Secrétaire de séance : Mme RABAH Hana

Direction Générale des Services / Direction de la Prévention et de la Sécurité

Prévention Sécurité

REF : DPS2014005

Signataire : LC

OBJET :Signature de la Convention d'attribution de subvention avec l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSE) pour la réalisation de projets financés dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) 2014, pour le GPSD.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 5 de la Loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance instaurant un Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance,

Vu la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2013-2017,

Vu la Circulaire du Préfet, Secrétaire général du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance 28 janvier 2014 relative aux orientations pour l'utilisation des crédits du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance,

Vu l'appel à projet de la Préfecture de Seine-Saint-Denis pour l'année 2014,

Vu le projet de convention,

Considérant les axes prioritaires de prévention de la délinquance des mineurs et de l'aide aux victimes de la stratégie nationale de prévention de la délinquance,

Considérant la nécessité de mettre en œuvre, dans le cadre du Contrat Local de Sécurité, les actions de prévention de la délinquance de mineurs et d'aide aux victimes,

Considérant que ces actions remplissent les conditions d'octroi de subventions dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Maire à signer la convention d'attribution par le FIPD de subventions de :
- 7 800 euros pour l'action « Groupe de Prévention et de Suivi de la Délinquance»,

L'adjoint délégué
Anthony DAGUET



Reçu en préfecture le : 28/11/2014
Publié le : 28/11/2014
Certifié exécutoire le : 28/11/2014

L'adjoint délégué
Anthony DAGUET

